Le Galet dans le Golfe

Bulletin de la Fédération des Motards en Colère du Morbihan

FFMC 56 BP 368 56 009 Vannes Cedex

ffmc56@wanadoo.fr

directeur de publication : Serge Lambotin

02 97 40 10 19

ISSN: 6/2006

Dépôt légal : 15 06 2006



Sommaire : P 1 : édito

P 2 : le contrôle technique

P 3 : CT (suite) - AFDM

P 4 : vie de la fédé : choses entendues P 5 : vie de l'antenne : FFMC 56 et IRME

P 6 :agenda/lu, vu; entendu

P 7: points noirs

P 8 : comment adhérer

Edito hiver 2007-08

L'exception française

Il y a quelques années, la France a décidé de limiter la puissance des motos à 100 CV (74 KW). 15 400 motards ont déposé plainte auprès de la Commission Européenne pour abroger cette loi contraire à la libre circulation des marchandises. Cette plainte a été classée sans suite par l'institution européenne, estimant cette dérogation autorisée par l'article 6 de la directive 95/1/CE. Selon l'article 3 de cette même directive, elle ne devait durer que 2 ans, le temps d'étudier une corrélation éventuelle entre accidents et puissance. Or, cette étude (Rapport TNO de 1997 !) démontre qu'il n'y en a pas. Allez comprendre : nos motos sont toujours limitées à 74 KW.

On prend souvent en exemple le modèle allemand. Or Angela Merkel vient de s'opposer fermement à une limitation à 130 km/h sur autoroute. En France, l'automobiliste ou le 2RM pris en flagrant délit d' « incivisme » à 53 km/h en ville ou à 134 km/h par un radar mal réglé, perd un point et se voit infliger une amende substantielle. Certains ont même pensé limiter la vitesse à 80 km/h.

En Hollande et en Allemagne, on expérimente dans plusieurs villes la suppression des priorités, des feux tricolores, des couloirs, des trottoirs pour responsabiliser chacun au partage de la route. Les premières études montrent une baisse des accidents. En France, on multiplie la vidéo surveillance aux feux rouges, les radars, les interdictions comme celle du tunnel de l'A86 désormais fermé aux motards. Deux façons d'envisager la sécurité routière.

La FFMC 56 et les motards se reverront en 2008.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE!



La FFMC 56 se réunit le dernier jeudi de chaque mois au Bowling SuperBowl de St Avé à 20h

Si l'envie vous prend de discuter et d'échanger avec nous sur tout qui touche à la moto, vous êtes les bienvenus !

Ne pas jeter sur la voie publique

Position de la FFMC sur le contrôle technique

"Nous avons fait la proposition d'instauration du contrôle technique pour les motocyclettes dans le cadre du prochain Comité Interministériel de Sécurité Routière (CISR) », dit Cécile Petit, la déléguée interministérielle à la Sécurité Routière le jeudi 29 novembre 2007, à l'occasion des Rencontres Parlementaires de la Sécurité Routière. La FFMC rappelle son opposition à cette mesure sans justification ni fondement.

Sur le terrain de la sécurité :

Les motards sont des passionnés qui entretiennent consciencieusement leur véhicule. Ils seraient les premiers à subir les conséquences d'une défaillance du véhicule, et ne laissent donc pas cette question au hasard. Le contrôle de l'état du véhicule fait partie intégrante de la formation et de l'examen au permis de conduite moto. Le véhicule « moto » permet un accès et un contrôle aisé par son propriétaire des principaux éléments de sécurité (pneus, plaquettes, roulements, etc...). On ne voit pas de moto «poubelle» circulant comme cela peut être le cas en voiture.

Ces éléments d'appréciation sont corroborés de dans les statistiques d'accidents: selon le rapport Maids 0,7% des accidents de motos sont dus à une défaillance technique du véhicule. Les motards sont le plus souvent l'objet d'une erreur humaine (que ce soit de la part du motard ou d'un automobiliste), ou d'un défaut de l'infrastructure, auquel les motos sont particulièrement sensibles en raison de leur instabilité naturelle.

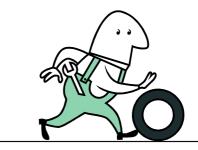
Un contrôle technique risquerait de déresponsabiliser le conducteur. Il ne se sentirait plus responsable du bon état de fonctionnement de son véhicule, et il aurait à se décharger sur une instance extérieure (pas forcément plus compétente, soit dit en passant...).

Sur le terrain de l'environnement :

- les motos viennent de subir en 7 ans, 3 mises à jour successives des normes européennes de pollution. La diversité du marché et la relative 'jeunesse' des normes euro3, ne permettent pas d'avoir de valeurs de référence à contrôler lors d'une éventuelle visite technique. Veut-on sanctionner les motos aux normes antérieures encore en circulation? Et ceci sans mettre en place de mesure d'accompagnement au renouvellement du parc comme les « Balladurettes » pour les voitures?
- Les dernières normes, adoptées au sein de la directive 2002/24, prévoient également la mise en place de :
- => Contrôles de conformité de la production vis à vis de l'homologation => Normes de durabilité des dispositifs d'échappement (30 000km)
- => Dispositifs de diagnostic embarqués (qui signaleront à l'utilisateur un disfonctionnement éventuel du système de dépollution)

Ces dispositifs se substituent aisément à un contrôle technique de manière moins contraignante et plus économique pour l'usager

▶ Sur la question du problème du bruit, un contrôle biennal n'aurait que peu d'effet



Le contrôle technique moto :

Et à l'étranger ?

Quelques comparaisons internationales:

Les motards allemands comme les luxembourgeois estiment être victimes d'un racket, lors du passage au contrôle technique, qui est un contrôle de conformité tatillon, qui exclut la plupart des modifications et personnalisations de véhicules (en Allemagne, le simple montage d'un accessoire comme un top-case, nécessite une visite au Contrôle Technique!!).

En Suède, le contrôle technique permet au motard suédois, à la fin du long hiver septentrional, de faire vérifier l'état de son véhicule, souvent largement modifié et personnalisé pendant l'hiver, comme le permet la législation suédoise. Le CT suédois pose néanmoins le problème de la disponibilité de ce contrôle sur l'ensemble du territoire et des délais d'attente pour pouvoir le passer.

Alors, pourquoi remettre sur le tapis cette « fausse bonne » idée ?

Pour donner l'impression de « faire quelque chose »? Parce que l'Etat ne peut résister à sa tentation habituelle de vouloir tout contrôler, en assortissant bien sûr ces contrôles de leur lot de sanctions? Pour faire plaisir aux lobbies des centres de contrôles techniques qui ont bien mesuré les perspectives juteuses d'un marché du 2RM en pleine expansion?

Certains, ont déjà mis en place un « volontaire », ou estiment avoir un avantage concurrentiel sur ce dossier de par leur expérience sur des marchés étrangers.

Enfin la mise en œuvre d'un contrôle technique dans des régions à faible densité de pratiquants poserait de sérieux problèmes de disponibilités et d'accès à une structure de Contrôle.

En l'absence de justification sérieuse, et face au coût de la mise en place d'un contrôle technique, la FFMC réaffirme son opposition à la mise en place d'un contrôle technique pour les motos qui ne serait qu'une contrainte bureaucratique de plus sans bénéfice du point de vue de la sécurité ni de l'environnement.



Face à cette menace, restons vigilants et mobilisés!

L'AFDM : Plus de plaisir, moins de risques.

L'AFDM (l'Association pour la Formation des Motards) est une association Loi 1901 qui dispense un apprentissage moto de qualité. Elle a constitué un réseau de Moto Ecoles dispensant une formation au permis selon ses techniques pédagogiques. Elle propose aussi des stages de perfectionnement à la conduite sur route : maîtrise du véhicule à vitesse lente, technique de prise de virages...

La méthode de l'AFDM permet de

se sentir plus à l'aise même après Contacts: plusieurs années de permis et de certaines mauvaises gommer habitudes. Ces stages sont un bon moyen d'acquérir plus d'aisance et de sécurité sur route. Ces stages tout public, sont reconnus par la Mutuelle des Motards qui offre 20 % de réduction sur la cotisation d'assurance (hors Vol et Incendie) à toute personne dont le stage est validé

Pour une formation initiale (passage du permis): Moto Ecole Rochefort 12 Rue du Val 56 800 Ploermel Tel: 02 97 74 37 97

Pour les stages de perfectionnement: AFDM sur Internet : http://afdm.free.fr/index.htm

Vie de la Fédé : Choses entendues

Réponse à des phrases entendues sur nos stands au cours de cette année 2007

1 « Ah ouais, les Motards en Colère! Mais je ne suis pas en colère, moi! »

Mais ďoù vient cette colère? Historiquement, c'est une réaction au prix exorbitant des assurances fin 70's et début 80's. La colère justifiée, la mobilisation et la solidarité de tous ont permis la naissance de la Mutuelle des motards, seule mutuelle créée par des motards pour des motards. Cependant, même si les choses ont changé, la colère est encore de mise à certains moments, comme lors du combat gagné contre les « feux de jour » pour les voitures qui nous mettaient encore plus en danger.

Les motards ne sont en colère que lorsqu'on ne les écoute pas.

2 « Encore une pétition de la FFMC. On va signer mais ça ne sert à rien. »

A force d'en signer on peut se demander dans quelles poubelles elles finissent. Mais en signant une pétition, vous montrez que vous êtes concernés en tant qu'usagers, vous permettez à la FFMC de prouver l'importance du problème et vous renforcez sa position dans les concertations.

Par exemple, la pétition contre les « feux de jour » (en plus de la mobilisation et des manifs) a abouti

Vous avez été aussi 5000 à signer la pétition pour un circuit en Bretagne ouvert à tous et à un prix modique, à l'appel de la FFMC 56 relayée par les antennes du 29 et du 44. Le projet a capoté faute de subventions de l'Etat. Mais la pétition et notre présence aux discussions ont fait évoluer les mentalités. Les instances régionales ont apporté leur accord de principe sur la création d'un circuit breton.

La plainte « 100 chevaux » a été déboutée. Mais sans la pétition, le problème n'aurait même pas été soulevé et d'ailleurs le combat de la FFMC n'est pas encore fini.

3 « Ah ouais, les Motards en Colère! C'est quand la prochaine manif? »

Certains ne nous voient que des organisateurs comme manifs, un moyen de montrer sa nouvelle R1 et de faire péter le rupteur entre potes. Mais les manifs sont la partie émergée de la FFMC, le résultat de négociations qui ont échouées. Faire de la manif pour de la manif n'est pas le but de la FFMC. La Fédé fait tout un invisible pour que les motards soient reconnus comme particuliers: recherche usagers d'infos. de documentations. constitution de dossiers. anticipation des problèmes. dialogue avec les élus ... C'est un travail de fourmi, c'est un travail de fond.

4. « La plainte contre la limitation à 100 Chevaux ! Ah oui, on signe. Allez-y! »

Oui, on y va! C'est bien de nous soutenir. Mais, plutôt que de déléguer, venez donc avec nous. Partagez votre énergie et allons-y!

5 « Adhérer, je finis par me demander à quoi ça sert. Payer 36 €. Mais j'ai quoi en échange ». « Vous organisez des balades ? »

Dans une société de plus en plus individualiste, le motard, même passionné, est de plus en plus un adepte du loisir et de la consommation. Il souhaite donc une contrepartie à la cotisation versée.

Ne posons pas le problème en termes d'échange. Certes la FFMC 56 propose en interne des balades entre adhérents mais ce n'est pas sa véritable vocation. La Fédé n'est pas un prestataire de services ni un moto-club, ni une agence de tourisme. On fait un travail d'information et de défense de l'usager (dossiers « Circuit ». « Partage de lα Route », « Infrastructures » ...). Sur les 36 €, 12 restent à l'antenne pour son fonctionnement (tracts, timbres, Galet...). Les 24 € restants servent fonctionnement αu niveau National

Adhérer à la FFMC se fonde sur d'autres valeurs que l'esprit consommateur: la solidarité et l'engagement. S'il n'y avait pas des militants capables de donner de leur temps, si la Fédé venait à disparaître, qui défendrait les motards, qui servirait de « vigie », qui serait le rempart aux lois de plus en plus restrictives qui nous menacent.

Certains ne peuvent donner de leur temps mais en devenant adhérents, ils contribuent au fonctionnement de la FFMC. On a certes besoin de fonds pour lancer des actions, d'adhérents et de militants qui s'impliquent, apportent de nouvelles idées, de nouvelles approches.

La FFMC ne peut continuer à vous défendre que si vous la soutenez. Elle ne sera que ce que vous en ferez!

Contact: FFMC 56 voir p 8



Vie de l'antenne :

La FFMC 56 au premier rassemblement morbihannais de l'IRME

Les traumatismes vertébro-médullaires : tous concernés

Le 2 Septembre 2007 a eu lieu à St Avé près de Vannes (56) le premier rassemblement morbihannais pour aider la recherche sur les traumatismes crâniens et vertébraux.

1000 cas nouveaux par an de traumatismes vertébromédullaires, dont 53% ont pour origine un accident sur la voie publique. 15 000 traumatismes crâniens par an, dont 5000 cas graves aux séquelles importantes (hémiplégie, épilepsie), les cas plus légers perturbant la mémoire, l'équilibre émotionnel et donc la vie professionnelle et familiale. « Une étude récente sur 222 accidents de la route avec traumatisme crânien médullaire montre que 85 concernaient des 2RM, soit 38% », constate le Professeur Guy, présent sur le site rassemblement, neurochirurgien et conseiller scientifique de l'IRME (Institut pour la Recherche sur la Moelle épinière et l'Encéphale), fondé en1984.

L'enjeu est donc de taille en matière de Santé publique, en particulier pour les motards. C'est ce qu'ont bien compris les 120 membres de l'AMS56, l'Association Motards Solidarité 56 spécialisée dans l'organisation d'événements pour venir en aide à des associations caritatives, humanitaires ou médicales:

balades et baptêmes moto pour les victimes du tsunami, pour la recherche sur le cancer, pour les enfants autistes, gestion de la sécurité du rassemblement vannetais contre la Sclérose en plaques... « Rouler pour ceux qui ne peuvent plus », c'est la devise de l'AMS56, et aussi « lutter contre toutes les fatalités », ajoute le président, Daniel Le Mentec.

C'est pourquoi, ce 2/09/07, a eu lieu la première action officielle conjointe AMS 56-IRME qui a réuni de 400 motards. traditionnels balades et baptêmes, se sont ajoutés un mini salon moto, une exposition de voitures des anciennes. stands d'informations de M. Moto 56, de la FFMC 56 et bien sûr de L'IRME.

Comme l'argent récolté lors de spectacles organisés par l'IRME 56 présidé par Yvette Arnoux, les fonds seront versés à l'IRME qui finance 25 équipes de recherche (CNRS, INSERM, CHU) à l'aide de dons privés et d'entreprise.

« On cherche à comprendre ce qui se passe quand la moelle est gravement blessée, pourquoi les lésions s'aggravent dans le temps, comment développer de nouvelles thérapies. On travaille sur des cellules souches, sur l'interface cerveau -machine », précise le professeur Guy, qui conclut : « Quand les motards organisent ce type d'action, c'est une preuve de leur prise de conscience et de leur sens des responsabilités »

SL, correspondant Moto Magazine pour le 56



P 5 🛾 ne pas jeter sur la voie publique

L'agenda Vie de l'antenne :

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'antenne aura lieu le samedi 12 janvier 2007 au Bowling de Saint Avé (près de Vannes)

à 15 h

Objectifs de la réunion :

- faire le bilan des actions menées au cours de l'année 2007
- élire un nouveau bureau.

VENEZ NOMBREUX!

Mini-Motostra

Comme chaque année, La FFMC 56 organise une mini-motostra, mini-festival de courts métrages, fictions ou documentaires, sur la moto. Cette année, la Mini Motostra aura lieu

Le Dimanche 15 Mars 2008, à 14 h 30 au Bowling de St Avé.

Vous élirez le meilleur film de la sélection dans le cadre du Prix du Public.

Vu, lu, entendu

Affronter le froid

Des gants et des blousons bien chauds

Pour le numéro de décembre 07 janvier 08, les essayeurs de Moto Magazine n'ont reculé devant aucun sacrifice : ils sont essuyé un vent de 100km/h en soufflerie pendant vingt minutes à moins cinq degrés, .Puis ils ont enduré cinq heures de pluie sous ventilateur. Tout cela pour tester 11 paires de gants d'hiver de marques



différentes. Finition, aptitude hivernale, étanchéité, souplesse, protection, rapport qualité-prix, tout a été vérifié et évalué. Au final, les gants les mieux notés marient confort, protection, design et souplesse, et pas pour le prix le plus élevé. Dans le même numéro, un

comparatif de blousons d'hiver.

Couches et sous-couches

Comment éviter la désagréable sensation de froid due à l'humidité ambiante et corporelle? Comment retenir la chaleur du corps sans se sentir engoncé dans ses vêtements? Toujours dans MotoMagazine de décembrejanvier, de bons conseils pour lutter contre le froid. Bien choisir son équipement : c'est aussi une question de sécurité



F F M C 56

Fédération Française des Motards en Colère du Morbihan

FFMC 56 BP 368 - 56009 Vannes cedex - ⊠: ffmc56@wanadoo.fr -

Signalement des infrastructures dangereuses.

Signalez nous les dangers "spécial motards" que vous rencontrez. Nous les communiqueront aux responsables de la voirie concernée. Si nécessaire, des actions seront entreprises en cas d'absence de prise en compte de nos remarques.

Merci d'avance pour votre aide.

Vos coordonnées: (facultatif mais sera apprécié pour une demande de renseignements complémentaires) Nom: prénom:								
Adresse:								
Code Postal:								
Téléphone:				E-mail:				
Circonstances du relev	é des anom	alies:						
Date:		Heure:		Météo:				
Trafic: Fluide	dense 🗖	Observations:						
Type de voie:				_			_	
Route nationale:			Route départementale:		voie e	xpress:		
Autoroute à péage:			Autoroute sans péage:		voie c	ommunale:		
Route N°:		ou No	om:					
Rue:		En venant de :		en directio	en direction de:			
A la hauteur de :		Point	de repère:					
Commune de:								
Nature du danger:		☐ Nid de pou☐ Dos d'âne	ıle Nb: Nb:	☐ Ornière ☐ Ornière	longitudinale transversale	Ml:		
Présence de:	☐ Gravillo	ns	☐ Eau ☐ Carburan					
Ralentisseur:		☐ Trop haut☐ Déformé	☐ trop brusque ☐ Revé ☐ Mal signalé Observa					
Signalisation horizonta	<u>le:</u>	☐ Peu visible	trop lisse Trop					
Glissières de sécurité:		-	e □ Endommagée□ Non		☐ Danger			
<u>Virage</u> :		-	assez en dévers Non		nalé 🗖 Sans vis	sibilité		
<u>Carrefour:</u>		□ Normal	☐ Giratoire ☐ Tour	_				
Cianalization	☐ Terre	=	n visible Mauvaise com	-	fonctionnemen	t		
Signalisation:		☐ Panneaux	☐ Non visibles☐ Man☐ Non visibles☐ Man					
Plaque d'égouts:		☐ Surélevée	☐ Surbaissée ☐ mal	1	☐ Glissan	te		
Travaux:			és□ Non signalés	ortuo.	- Giissaii			
Végétation:		☐ Gênante	☐ Débordante					
Eclairage publique:		☐ Inexistant	☐ Défectueux					
Mobilier urbain:		☐ Mal placé	☐ Agressif					

Page 7 Ne pas jeter sur la voie publique

La FFMC vous soutient, soutenez-la! (Ré)adhérez dès maintenant pour 2008!



Fiche d'adhésion à la F F M C 56

Fédération Française des Motards en Colère du Morbihan

BP 368 56 009 Vannes cedex mail: ffmc56@wanadoo.fr

Réunions : Bowling SuperBowl de St Avé le dernier Jeudi de chaque mois à 20 h

7 bonnes raisons d'adhérer!

Pour améliorer la sécurité routière
Pour renforcer la solidarité du monde motard
Pour continuer à pratiquer librement sa passion
Pour mettre au placard les mesures anti-motards
Pour être informé de ses droits et agir pour les défendre
Pour rejoindre un mouvement européen de défense des motards
Pour promouvoir une formation de qualité pour la conduite 2 roues

Nom:	Prénom:	
Adresse:		
CP:	Ville :	
N° Adhérent :	Date Adhésion :	
1ère Adhésion : j	Renouvellement :	
N° Téléphone :	Mail:	
FACULTATIF		
Date et lieu de naissance : .		
Profession:		
Moto :		
Sur une cotisation de 36 €, 2		s de

Signature obligatoire: